



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

maisons de retraite

Question écrite n° 85676

Texte de la question

M. Kléber Mesquida souhaite attirer l'attention de M. le ministre délégué à la sécurité sociale, aux personnes âgées, aux personnes handicapées et à la famille sur les retards de financement de l'État sur les vingt-cinq projets de maisons de retraite autorisés par le conseil général de l'Hérault. Les retards en la matière bloquent ainsi l'ouverture de vingt et une maisons de retraite sur vingt-cinq dans le département. En avril 2005, Mme la secrétaire d'État aux personnes âgées annonçait le financement de six nouvelles structures, avec 238 lits supplémentaires. Récemment, la DRASS rectifie à 138 le nombre de lits. En attendant, les personnes âgées continuent d'être pénalisées. En conséquence, il lui demande de l'informer des mesures qu'il entend prendre pour débloquer les financements indispensables à l'ouverture de ces structures.

Données clés

Auteur : [M. Kléber Mesquida](#)

Circonscription : Hérault (5^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 85676

Rubrique : Personnes âgées

Ministère interrogé : sécurité sociale, personnes âgées, personnes handicapées et famille

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 14 février 2006, page 1493